

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 105 (1979)
Heft: 23: SIA, no 5, 1979

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La recommandation SIA 180/1 sera disponible au secrétariat général de la SIA au cours du mois de décembre 1979.

Mise en consultation de normes SIA

Normes SIA 329 «Façades légères»

La procédure de consultation relative à la nouvelle norme SIA 329 a lieu au moment où les exigences concernant la protection thermique sont renforcées, de sorte que l'architecte et l'ingénieur auteurs de projets devront s'appuyer toujours davantage sur des bases solides.

La structure de la norme SIA 329 suit le schéma habituel et comprend notamment les chapitres consacrés à :

- la résistance mécanique,
- la protection thermique,
- la protection phonique,
- la perméabilité à l'air et l'étanchéité à la pluie battante,
- la perméabilité à la vapeur d'eau — condensation,
- la protection contre le feu,
- les exigences imposées par l'utilisation,
- les tolérances.

En outre, la norme contient également les bases de calcul et de dimensionnement, de même que les dispositions relatives au matériau, à l'exécution et au contrat d'entreprise.

Le projet de norme 329 peut être commandé, en français ou en allemand, au moyen du talon figurant en page 21 des annonces. Le montant de Fr. 5.— sera réglé par bulletin de versement.

Les remarques entrant dans le cadre de cette consultation sont à adresser au secrétariat général de la SIA *jusqu'au 28 février 1980 au plus tard.*

Collection des normes SIA et abonnement

Pourquoi acheter les normes SIA une à une et risquer de manquer les nouvelles parutions ? La collection des normes SIA, se composant des normes, règlements, directives et recommandations,

soit au total 92 titres, et répartie en trois classeurs pratiques, est en vente au prix de Fr. 1200.— (Fr. 720.— pour les membres SIA et les bureaux d'études). Signalons que le prix total de toutes les publications achetées au prix coûtant se monte à Fr. 2413.90 !

Si vous possédez déjà la collection complète des normes et si vous désirez qu'elle soit constamment tenue à jour, vous pouvez souscrire un abonnement aux nouvelles parutions qui vous permettra de remplacer automatiquement les anciennes normes par les versions révisées et de compléter les différents domaines par les dernières nouveautés.

Avantages de l'abonnement aux normes :

- tous les règlements, normes, directives et recommandations nouveaux ou révisés vous sont envoyés dès leur parution ;
- vous bénéficiez d'un rabais supplémentaire de 10 % ;
- vous n'avez aucune taxe d'abonnement à payer ;
- vous avez la possibilité de résilier l'abonnement avec trois mois de préavis.

La liste complète des normes avec bulletin de commande peut être obtenue au secrétariat général de la SIA. N'hésitez pas à la demander.

Infraction d'un ingénieur civil au Code d'honneur

Le Code d'honneur a pour objet de sauvegarder l'honneur et la dignité des professions groupées au sein de la SIA, comme aussi des membres de celle-ci, et de fixer les sanctions à prendre contre les membres qui enfreindraient la morale professionnelle. Il règle la procédure disciplinaire de la société (art. 1 al. 1 du Code d'honneur SIA 151).

Un Conseil d'honneur local a eu récemment à traiter, à la suite de plusieurs plaintes, le cas d'un ingénieur civil qui offrait, dans une circulaire adressée à des bureaux d'architecture, des travaux d'in-

génierie au taux d'honoraires le plus bas avec un rabais supplémentaire de 10 %. Le Conseil d'honneur considère le comportement de cet ingénieur comme une violation des statuts de la société et du règlement SIA sur la publicité et en conséquence prononce contre lui un blâme sévère.

Calendrier des manifestations SIA

1979

6 et 13 nov. Lausanne

La forme juridique des bureaux d'étude. Séminaire du Groupe spécialisé de gestion dans la construction (GGC).

9 nov.

Berne

Conception globale de l'énergie. Journée d'information du Groupe spécialisé SIA pour l'aménagement du territoire et de l'environnement (GAE).

24 nov.

Berne

Assemblée des délégués.

29 nov.

Berne

La gestion dans la construction. Journée d'information et première assemblée générale du Groupe spécialisé de gestion dans la construction.

1980

24-25 janv. Engelberg

Les perspectives d'avenir de l'industrie de la construction (« Engelberg 4 »). Journées d'information du Groupe spécialisé SIA de la construction industrialisée (GCI).

6 mars

Zurich

Canalisations. Expériences faites avec la norme SIA N° 190 (1977).

12-13 mars

Zurich

Journée GGC sur la gestion des projets.

25 avril

Olten

Assemblée générale du Groupe spécialisé SIA pour l'aménagement du territoire et de l'environnement (GAE) et excursion.

Mai

Prise en compte de la résistance à la fatigue dans la pratique de la construction dans l'industrie. Journée d'étude du Groupe spécialisé SIA des ingénieurs de l'industrie.

Congrès

Eurotunnel 80

Bâle, 17-19 septembre 1980

Les auteurs de contributions à ce congrès sont priés d'envoyer leur résumé au secrétariat de l'Institution of mining and metallurgy, Portmann Place 44, London W1 N 4BR. Les textes seront envoyés jusqu'au 1^{er} avril 1980. Le programme détaillé du congrès sera disponible ultérieurement.

Renseignements à l'adresse ci-dessus et chez prof. H. Wanner, Institut de géologie, Baugeologie Höggerberg, 8093 Zurich.

Actualité

Association suisse des ingénieurs forestiers indépendants

Lors de l'assemblée annuelle de l'Association forestière suisse, qui s'est tenue à Sursee le 13 septembre 1979, un groupe d'ingénieurs forestiers indépendants de toute la Suisse s'est réuni et a décidé de fonder l'Association suisse des ingénieurs forestiers indépendants (ASIFI).

Les buts de cette association sont les suivants :

- Discussion et solution au niveau fédéral des problèmes

propres aux ingénieurs forestiers indépendants.

- Soutien réciproque face aux autres associations et institutions.
- Collaboration concernant la promotion de la profession, la formation continue et l'information (marché de l'emploi, par exemple), etc.

Une session de travail est prévue en décembre 1979. Tous les ingénieurs forestiers indépendants ainsi que leurs associations régionales sont aimablement invités à participer. Ils sont priés d'annoncer leur participation au secrétaire de l'ASIFI.

Secrétariat : Ernest A. Jenni, ing. forestier EPFZ, 1349 Dailens, tél. (021) 87 26 46.

EPFL

Conférences

La chaire de béton armé organise deux conférences le 29 novembre 1979, de 10 h. à 12 h., à l'EPFL Ecublens, auditorio C30.

1. « L'influence des sollicitations de longue durée sur le comportement des structures en béton », par le professeur D. Jevtic, Belgrade.
2. « Construction du pont arc en béton à Krk d'une portée de 400 m », par M. J. Stojadinovic, ingénieur en chef de l'entreprise Mostogradnja à Belgrade.